

HÔTEL DE VILLE  
Rue Vieille Saint Martin  
95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00  
F 01 34 46 72 07  
E [mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

RFF  
Monsieur le Président Jacques Rapoport  
92 avenue de France  
75648 Paris cedex 13

Courdimanche , le 06 mars 2014

Affaire suivie par Nicolas Audeguy  
T. 01 34 46 72 15  
Objet : Report concertation  
Réf. : 2014/321/02  
Copie : M. Matthieu Bony

Monsieur le président,

Dans un courrier en date du 7 janvier dernier, je vous faisais part de ma position concernant les conséquences potentielles de la mise en œuvre du schéma directeur du RER A sur le territoire de la commune de Courdimanche.

Depuis cette date, nous avons progressé dans notre connaissance de ce dossier, et avons rencontré les représentant de RFF le 27 février dernier en présence des représentants d'une association de riverains « les hérissons de Courdimanche ». Lors de ce rendez-vous, il nous a été confirmé qu'au delà des études qui permettront de constituer un schéma de principe, une concertation devrait être organisée après la période de réserve électorale afin de présenter à la population les résultats de ces études.

Si j'ai bien noté que la concertation et l'enquête publique (prévue en 2015) sont des temps bien distincts, il me semble très important que nous puissions faire valoir au plus tôt des arguments pertinents. En effet, un certain nombre d'éléments suscite d'ores et déjà de légitimes interrogations, tant de la part des riverains que de la part de la municipalité. C'est d'ailleurs afin d'étayer notre position et de préparer avec la plus grande efficacité la concertation à venir que la ville a fait le choix d'être accompagnée par un cabinet d'ingénierie.

C'est donc en cohérence avec cette démarche qu'il me semble indispensable de repousser de quelques mois la période de concertation tout en la prolongeant. Un calendrier raisonnable pourrait nous amener à organiser celle-ci entre la mi-septembre 2014 et la fin du mois d'octobre de la même année.

Une organisation précipitée, incompatible avec l'importance des sujets à traiter, serait perçue par les habitants comme un signe négatif et conduirait sans aucun doute à compliquer tout particulièrement le dialogue. De la même façon, et afin de clarifier la situation, je souhaite que la confidentialité soit levée sur les études menées sur ce projet.

Espérant une suite positive à cette demande, je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations les meilleures.

  
Elvira Jaouen

  
Maire de Courdimanche,  
Conseillère Régionale d'Ile de France.

HÔTEL DE VILLE  
Rue Vieille Saint Martin  
95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00  
F 01 34 46 72 07  
E [mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

STIF  
Monsieur le Président Jean Paul Huchon  
41 rue du Châteaudrun  
75009 PARIS

Courdimanche , le 06 mars 2014

Affaire suivie par Nicolas Audeguy  
T. 01 34 46 72 15  
Objet : Report concertation  
Réf. : 2014/321/02  
Copie : Mme Sophie Mougard

Monsieur le Président,

*Mon cher Jean Paul*

Dans un courrier en date du 7 janvier dernier, je vous faisais part de ma position concernant les conséquences potentielles de la mise en œuvre du schéma directeur du RER A sur le territoire de la commune de Courdimanche.

Depuis cette date, nous avons progressé dans notre connaissance de ce dossier, et avons rencontré les représentant de RFF le 27 février dernier en présence des représentants d'une association de riverains « les hérissons de Courdimanche ». Lors de ce rendez-vous, il nous a été confirmé qu'au delà des études qui permettront de constituer un schéma de principe, une concertation devrait être organisée après la période de réserve électorale afin de présenter à la population les résultats de ces études.

Si j'ai bien noté que la concertation et l'enquête publique (prévue en 2015) sont des temps bien distincts, il me semble très important que nous puissions faire valoir au plus tôt des arguments pertinents. En effet, un certain nombre d'éléments suscite d'ores et déjà de légitimes interrogations, tant de la part des riverains que de la part de la municipalité. C'est d'ailleurs afin d'étayer notre position et de préparer avec la plus grande efficacité la concertation à venir que la ville a fait le choix d'être accompagnée par un cabinet d'ingénierie.

C'est donc en cohérence avec cette démarche qu'il me semble indispensable de repousser de quelques mois la période de concertation tout en la prolongeant. Un calendrier raisonnable pourrait nous amener à organiser celle-ci entre la mi-septembre 2014 et la fin du mois d'octobre de la même année.

Une organisation précipitée, incompatible avec l'importance des sujets à traiter, serait perçue par les habitants comme un signe négatif et conduirait sans aucun doute à compliquer tout particulièrement le dialogue. De la même façon, et afin de clarifier la situation, je souhaite que la confidentialité soit levée sur les études menées sur ce projet.

Espérant une réponse favorable à cette demande, et dans l'attente de votre retour je vous prie de bien vouloir croire, monsieur le Président, en l'expression de mes salutations les plus sincères,

  
Elvira Jaouen



Maire de Courdimanche,  
Conseillère Régionale d'Île de France.

**HÔTEL DE VILLE**  
Rue Vieille Saint Martin  
95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00  
F 01 34 46 72 07  
E [mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

Conseil Régional d'Ile de France  
M. Pierre Serne  
57 rue de Babylone  
75009 PARIS

Courdimanche, le 04 mars 2014

Cabinet du Maire  
Affaire suivie par Nicolas Audeguy  
T. 01 34 46 72 01  
Objet : demande de rendez-vous et de soutien pour le report de la concertation portant sur le schéma directeur RER A  
Réf. : 2014/ 308/02

Monsieur le Vice-Président,

Je vous écris aujourd'hui afin d'attirer votre attention sur les études actuellement en cours dans le cadre de la mise en oeuvre du projet exposé dans le schéma directeur de la ligne de RER A qui concernent directement la ville de Courdimanche.

Suite à des bornages réalisés sans qu'aucune administration publique n'en soit avertie, nous avons découvert qu'un projet d'extension des voies de stationnement pour les RER A desservant la gare de Cergy-le-Haut était en cours d'étude. Celui-ci, qui n'en est qu'au stade des études préalables, pourrait avoir un impact considérable sur le territoire communal.

Les riverains proches s'en inquiètent et un dialogue est entamé avec l'association constituée. Nous partageons d'ailleurs un certain nombre de doutes sur l'adéquation entre les difficultés réelles rencontrées par les usagers du RER A et les solutions qui semblent envisagées.

Aussi, et afin que nous puissions collaborer dès à présent dans le cadre d'un dialogue constructif, je souhaite vous faire part de ma position sur ce dossier.

Le premier objectif de la ville de Courdimanche est de rassembler les éléments nécessaires à évaluer le projet qui pourrait nous être proposé et de formuler des options alternatives crédibles. A cette fin, j'ai d'ores et déjà écrit au président du STIF pour demander le report de la concertation prévue au titre de l'article 1300-2 du code de l'urbanisme à octobre 2014 et j'espère pouvoir compter sur votre soutien pour cette demande. C'est d'ailleurs afin d'étayer notre position et préparer avec efficacité la concertation à venir que j'ai décidé de me faire accompagner par un cabinet d'ingénierie.

Parallèlement, je reste entièrement mobilisée pour que des solutions viables, simples et peu coûteuses soient mises en oeuvre pour améliorer la situation. Je pense notamment au passage à 4 voies en gare de Cergy-le-Haut, à la mise en service d'un tronçon à vitesse régulée entre Cergy et la Défense ou encore, le changement de conducteur à Nanterre.

Aussi, et de la même façon que j'ai interpellé l'ensemble des acteurs publics concernés par ce sujet pour leur faire connaître mes réserves et ma position, je souhaite vous rencontrer, avec les représentants du bureau de l'association de riverains, afin d'évoquer avec vous ce dossier.

Dans cette attente, je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Vice-Président, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Elvira Jauën,



Maire de Courdimanche,  
Conseillère Régionale d'Ile de France.

HÔTEL DE VILLE  
Rue Vieille Saint Martin  
95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00  
F 01 34 46 72 07  
E [mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

Cabinet du Maire  
Affaire suivie par Nicolas Audeguy  
T. 01 34 46 72 01  
Objet : Schéma directeur RER A  
Réf. : 2014/ 308/02

M. Dominique LEFEBVRE  
Hôtel de l'agglomération  
Parvis de la Préfecture  
95 027 CERGY-PONTOISE Cedex

Courdimanche, le 04 mars 2014

Monsieur le Président,

Je vous écris aujourd'hui afin d'attirer votre attention sur les projets exposés dans le cadre schéma directeur de la ligne de RER A et qui concerne directement la ville de Courdimanche.

Suite à des bornages réalisés sans qu'aucune administration publique n'en soit avertie, nous avons découvert qu'un projet d'extension des voies de stationnement pour les RER A desservant la gare de Cergy-le-Haut était en cours d'étude. Celui-ci, qui n'en est qu'au stade des études préalables, pourrait avoir un impact considérable sur le territoire communal.

Les riverains proches s'en inquiètent et un dialogue est entamé avec l'association constituée.

Nous partageons d'ailleurs un certain nombre de doutes sur l'adéquation entre les difficultés réelles rencontrées par les usagers du RER A et les solutions qui semblent envisagées.

Aussi, et si je refuse que la période électorale dans laquelle nous nous trouvons soit l'occasion d'une surenchère aux promesses circonstancielles, je souhaite établir clairement que l'engagement pris face à mes concitoyens sera durable. Cet engagement est simple : je m'opposerai à tout projet qui viendrait nuire à l'environnement et à la qualité de vie de notre commune.

Le premier objectif de la ville de Courdimanche est de rassembler les éléments nécessaires à évaluer le projet qui pourrait nous être proposé et de formuler, en cas de besoin, des options alternatives crédibles. A cette fin, j'ai d'ores et déjà écrit au STIF pour demander de repousser la concertation en octobre 2014 et nous avons bon espoir d'obtenir gain de cause.

Parallèlement, je reste entièrement mobilisée pour que des solutions viables, simples et peu coûteuses soient mises en œuvre pour améliorer la situation. Je pense notamment au passage à 4 voies en gare de Cergy-le-Haut, à la mise en service d'un tronçon à vitesse régulée entre Cergy et la Défense ou encore, la mise en œuvre du changement de conducteur à Nanterre. C'est d'ailleurs le sens de mon vote sur la motion proposée lors du conseil communautaire de mai 2012. Vote à l'occasion duquel vous m'aviez d'ailleurs affirmé qu'il n'était « pas question de commencer à taper dans la butte et de faire des travaux supplémentaires pour faire de nouvelles tranchées ».

Aussi, et de la même façon que j'ai interpellé l'ensemble des acteurs publics concernés par ce sujet pour leur faire connaître mes réserves et ma position, je souhaite vous rencontrer avec les représentants des membres du bureau de l'association afin d'évoquer avec vous ce dossier.

Dans cette attente, je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Elvira Jaouën,



Maire de Courdimanche,  
Conseillère Régionale d'Île de France.